

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
15 JUIN 2021  
PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos le 15 juin 2021 à 18h00 en visioconférence.

**Ordre du jour :**

- 1. Administration**
  - 1.1 Appel nominal
  - 1.2 Constatation de l'avis de convocation
  - 1.3 Ouverture de la séance extraordinaire
  - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.5 Adoption du règlement 2021-013 modifiant le règlement 2017-021 sur la gestion des matières résiduelles et des outils de collecte
  - 1.6 Réparation d'asphalte bris d'aqueduc route 321 : acceptation d'une proposition de Pavage Séguin-Lafleur
  - 1.7 Reprofilage de fossés : autorisation de dépense
  - 1.8 Règlement d'emprunt 2021-001 : précision à l'article 3 concernant l'évaluation des coûts
- 2. Levée de la séance**

**1.1 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur le maire Christian Beauchamp  
Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1  
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2  
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3  
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4  
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5  
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

**1.2 2021-06-277 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

**1.3 2021-06-278 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire à 18h00 en visioconférence et en huis-clos, conformément aux directives reçues par le ministère des Affaires municipales du Québec.

**1.4 2021-06-279 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.5 2021-06-280 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-013 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2017-021 SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DES OUTILS DE COLLECTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil adopte le règlement 2021-013 modifiant le règlement 2017-021 sur la gestion des matières résiduelles et des outils de collecte.

Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6 2021-06-281 RÉPARATION D'ASPHALTE BRIS D'AQUEDUC ROUTE 321 : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION DE PAVAGE SÉGUIN-LAFLEUR**

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder aux réparations d'asphalte sur la route 321 suite aux derniers bris d'aqueduc;

ATTENDU que la compagnie Pavage Séguin Lafleur a soumis une proposition et la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière

Que ce Conseil, sur recommandation du directeur des travaux publics, accepte la proposition du 9 juin 2021 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur au montant de 8738.10\$ taxes incluses pour les réparations d'asphalte sur la route 321. Une dépense et un déboursé du même montant sont autorisés à cette fin.

Que ce Conseil mandate la direction générale à faire le nécessaire afin de récupérer l'intégralité de cette dépense reliée à ces bris d'aqueduc.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 522 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.7 2021-06-282 REPROFILAGE DE FOSSÉS : AUTORISATION DE DÉPENSE**

ATTENDU la nécessité de continuer les travaux de reprofilage et de nettoyage de fossés sur le chemin de La Rouge ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget et la recommandation du directeur des travaux publics.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce conseil, sur recommandations du directeur des travaux publics, autorise une dépense et un déboursé maximale de 16,350\$ taxes incluses pour le reprofilage et le nettoyage de fossés.

Que les travaux soient effectués à l'heure par la compagnie Excavation Mario Perrier.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rue, routes et trottoirs.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

1.8

**2021-06-283 RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2021-001 : PRÉCISION À L'ARTICLE 3 CONCERNANT L'ÉVALUATION DES COÛTS**

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une résolution permettant de clarifier l'article 3 du règlement d'emprunt 2021-001 adopté le 9 février 2021;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise la précision suivante relativement à l'article 3 du règlement 2021-001 :

***L'estimation des coûts datée du 19 janvier 2021, a été préparée par madame Martine Joannis, Directrice générale et secrétaire - trésorière de la municipalité de Papineauville et est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.***

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2.1

**2021-06-284 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance extraordinaire soit levée à 18h05.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 juin 2021.

Et j'ai signé ce 16 juin 2021.

Martine Joannis  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

**SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 16 juin 2021.

Christian Beauchamp  
Maire